

PLAN LOCAL D'URBANISME 07-3-1 Couloirs de bruit Approbation du PLU le 09/07/2018 Modification n°1 le 23/05/2022 Révision allégée n°1 le 23/05/2022

Mise à jour par arrêté municipal du 26/09/2025

<u>CLASSEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS</u> TERRESTRES AFFECTEES PAR LE BRUIT

Article 13 de la loi n°92-1444 du 13 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit

<u>Prescriptions d'isolement acoustique :</u>

Arrêté interministériel du 23 juillet 2013, modifiant l'arrêté du 30 mai 1996.

Acte d'institution du classement :

Arrêté n°2025-DDT/SABE/DA/SA N°2 du 18 juillet 2025 relatif au classement sonore des infrastructures de transports terrestres routières et à l'isolement acoustique des bâtiments affectés par le bruit sur le département de la Moselle.

Infrastructures de transport terrestres classées :

(lieux de consultation de l'arrêté Mairie – Préfecture – DDT Moselle – Géoportail de l'urbanisme)

Infrastructure	N° segment	Tissu	Classement	Largeur(m)
A30	Lim 54 à la sortie 2b(intersection rue Descartes Fameck)	Ouvert	2	250
A30	Sortie 2b à A31	Ouvert	1	300
RD653	Carrefour RD18 (Florange) à giratoire RD952A(Fameck)	Ouvert	3	100
RD653	Giratoire RD952A (Fameck) à RD10	Ouvert	4	30
RD9	RD10(Fameck) à RD952	Ouvert	4	30
RD652	A30(Fameck) à fin d'échangeur RD9(Clouange)	Ouvert	2	250

<u>Liste des infrastructures routières appartenant à l'état concernées par le</u> classement sonore des infrastructures de transports terrestres de la Moselle :

La largeur des secteurs affectés par le bruit correspond à une distance comptée de part et d'autre de l'infrastructure mesurée ; pour les infrastructures routières, à partir du bord de la chaussée de la voie la plus proche.

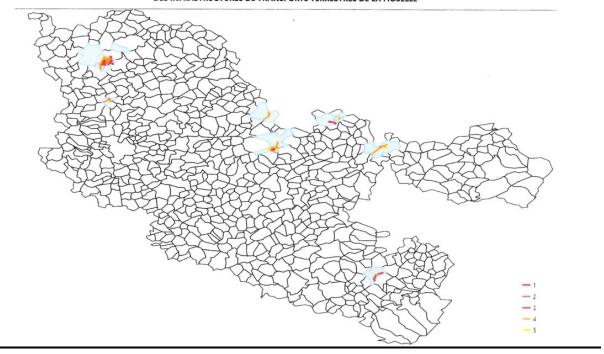
Selon la catégorie de classement de l'infrastructure, cette largeur est la suivante :

Catégorie	Largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure
1	D=300m
2	D=250m
3	D=100m
4	D=30m
5	D=10m

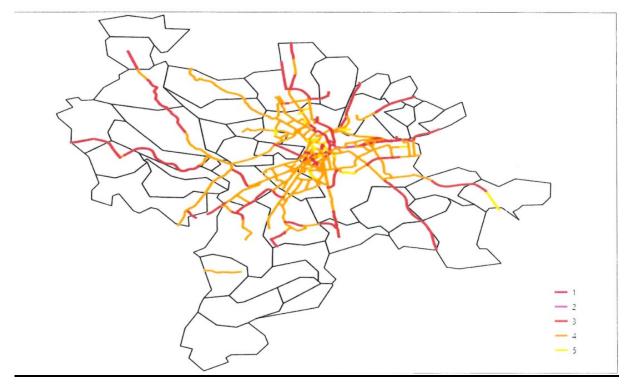
PLU COMMUNE DE FAMECK

Carte des infrastructures routières :

CARTE DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES COMMUNALES CONCERNÉES PAR LE CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES DE LA MOSELLE

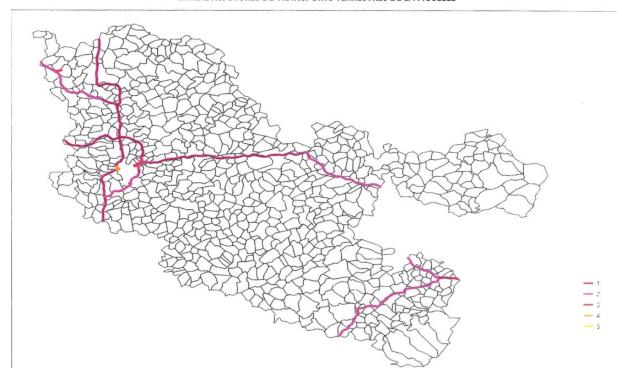


CARTE DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES DE LA MÉTROPOLE DE METZ CONCERNÉES PAR LE CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES



PLU COMMUNE DE FAMECK

CARTE DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES NATIONALES CONCÉDÉES ET NON CONCÉDÉES CONCERNÉES PAR LE CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES DE LA MOSELLE



CARTE DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES DÉPARTEMENTALES CONCERNÉES PAR LE CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES DE LA MOSELLE

